



**MAIRIE
DE
SAMOREAU**
77210 AVON

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 12 FEVRIER 2015

L'an deux mil quinze, le **JEUDI 12 FEVRIER à 20 H 00**, s'est réuni le Conseil Municipal légalement convoqué, sous la présidence de Monsieur Pascal GOUHOURY, Maire

Présents : M. GOUHOURY, M. YVES, M. JOURDAIN, Adjoints,
M. POTTIER, M. VANEK, Mme BIM, M. GUYOU, Mme AICHI, Mme l'HOSTIS, Mme DELION,
M. FUTTERMAN, M. LETEXIER, Mme CUGNY, Mme LEGRAND, Mme FARTO, Mme DUDONS,
Mme MUSY, M. MARGUET, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés : Mme DUHNEN donne procuration à Mr GOUHOURY

Secrétaire de Séance : Mr Tibère FUTTERMAN

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2014

Aucune observation n'étant soulevée, le compte rendu de la séance est adopté à l'unanimité

1 – DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

Dans le cadre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux, Année 2015, le Maire propose au Conseil Municipal de bien vouloir adresser à l'Etat les demandes de subventions énumérées ci-après :

- Remplacement de toiles de stores de deux classes à l'Ecole Primaire
- Remplacement gouttières Préau scolaire de l'Ecole Primaire
- Remplacement gouttières d'une classe à l'Ecole Primaire
- Remplacement portes et fenêtres Préau scolaire de l'Ecole Primaire
- Installation VMC dans 2 classes de l'Ecole Primaire
- Pose de sol en PVC dans 3 classes de l'Ecole Maternelle
- Remplacement Mur Côté Rue Grande de l'Ecole Primaire

Le taux de subventionnement peut s'élever au maximum à 50 % du coût HT des travaux avec un plafonnement des dépenses subventionnables.

Adopté à l'unanimité

2 – A.L.S.H. TARIFS SEJOUR ET SORTIE

a) Séjour INTERCENTRE Samoreau/Héricy

L'Accueil de Loisirs propose l'organisation d'un séjour Inter-Centre prévue du lundi 20 avril 2015 au vendredi 24 avril 2015 à BRANNAY (Yonne) avec la commune d'Héricy. Le coût du séjour est estimé à 5 390.00 € et sera composé de 20 enfants (10 de Samoreau et 10 d'Héricy) fréquentant les classes de CP au CM2.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal une participation de la famille de 200,00 € et une participation de la commune à hauteur de 700 €, en commun accord avec la commune d'Héricy. Si le séjour n'est pas complet, celui-ci sera annulé.

Adopté à l'unanimité

b) Sortie Futuroscope du 18 au 19 avril 2015

L'Accueil de Loisirs organise du 18 au 19 avril 2015 un weekend au Futuroscope (transport, hébergement et entrée Parc). Cette sortie s'adresse aux enfants de l'Accueil de Loisirs (CM2 et jeunes). Le Maire propose de fixer le tarif à 117 € avec une participation de la commune de 400 €.

Adopté à l'unanimité

3 – VENTE FONCIERE – 16 BIS RUE DES PAS ROCHES

Le Maire annonce au Conseil Municipal que Mr Ludovic EDELE et Mme TAHRI Péguy (locataires actuels) souhaitent acquérir une partie de la parcelle n°AA 372 et 95 soit 726 m² sise 16 bis rue des Pas Roches.

Après avis des services des domaines, le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le prix de vente à 150 000.00 € et de l'autoriser à signer les documents nécessaires à cette affaire.

Adopté à l'unanimité

4 – VENTE FONCIERE – RUE DES DANJOUX

Le Maire informe le Conseil Municipal que Mr et Mme PHILIPPOT souhaitent acquérir une partie de la parcelle n°AD 495 de 38 m² sise 7 rue des Danjoux. Cette partie correspond à un espace vert qui est utilisé comme stationnement sauvage.

Le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le prix de vente à 47 € du m² soit 1786.00 € et de l'autoriser à signer les documents nécessaires à cette affaire.

Adopté à l'unanimité

5 – ACHAT FONCIER – 16 RUE DES PAS ROCHES

Le Maire annonce au Conseil Municipal que Mr et Mme GUILLAUME souhaitent vendre leur parcelle n°AA 361 sise 16 rue des Pas Roches. Le Maire rappelle qu'il est nécessaire à la commune d'acquérir du foncier dans le secteur des écoles afin de permettre la mise en place d'un équipement public en cas de nécessité (agrandissement de la cantine par exemple).

L'offre de vente proposée par Mr et Mme GUILLAUME s'élève à 180 000.00 €.

Le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter l'offre de 180 000.00 € et de l'autoriser à signer les documents nécessaires à cette affaire.

Adopté à l'unanimité

6 – RETROCESSION ET SERVITUDE DE PASSAGE – RUE DES BASSES BUTERNES

Le Maire informe le Conseil Municipal que Mr POTDEVIN domicilié au 27 rue des Hautes Buternes possède une canalisation qui est implantée sur le domaine de la commune située rue des Basses Buternes. Celui-ci propose de rétrocéder une partie arrière de sa parcelle n°AI 128 permettant la continuité du projet d'une voie allant jusqu'au Chemin de la vieille route en contrepartie d'une servitude de passage.

Adopté à l'unanimité

6 - INFORMATION

1°) DECISIONS DU MAIRE

Numéro	Libellé
N° 2014D-19 du 18 décembre 2015 (voir annexe ci-jointe)	Marché de Maîtrise d'œuvre pour la « rénovation de la clôture de l'Ecole maternelle »

2°) Le voyage des Aînés aura lieu le 05 juin 2015. Cette année, visites d'une cave des environs de Chablis et du village médiéval de Noyers sur Serein dans l'Yonne (un des plus beaux villages de France).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 25.

Le Maire

Le Secrétaire de Séance

Pascal GOUHOURY

Tibère FUTTERMANN

**Affiché et Publié conformément
au Code Général des Collectivités Territoriales
Fait à Samoreau, le VENDREDI 13 FEVRIER 2015**

**Le Maire,
Pascal GOUHOURY**